

Switzerland-Bellinzona: Engineering services

OJ S 63/2023 29/03/2023

Contract notice

Services

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Ufficio federale delle strade USTRA Filiale Bellinzona divisione Infrastruttura stradale

Postal address: Via C. Pellandini 2a

Town: Bellinzona

NUTS code: CH0 Schweiz/Suisse/Svizzera

Postal code: 6500

Country: Switzerland

Contact person: NON APRIRE - OFFERTA: N2 EP04 Airolo-Quinto, Progettisti genio civile CUPRA da fase DP

E-mail: acquistipubblici@astra.admin.ch

Internet address(es):

Main address: <https://www.simap.ch>

Address of the buyer profile: www.astra.admin.ch

I.3. Communication

Access to the procurement documents is restricted. Further information can be obtained at:

http://www.simap.ch/shabforms/servlet/Search?NOTICE_NR=1325215

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted to the abovementioned address

I.4. Type of the contracting authority

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.5. Main activity

Housing and community amenities

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

N2 EP04 Airolo-Quinto, CUPRA concepteurs de génie civil de la phase DP

II.1.2. Main CPV code

71300000 Engineering services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

AIROLO-QUINTO CUPRA prévoit la construction de la voie de sortie préférentielle CUPRA dans les communes de Quinto-Airolo, jusqu'à la sortie Airolo, du km 98+500 au km 106+680 environ.

Nouvelle route de contournement de la aire de service du S.Gothard Sud et adaptation de la route existante.

Des activités sont requises pour la conception du tracé, des ouvrages d'art, de la signalisation et de la gestion du trafic, avec la participation de divers spécialistes, par exemple dans le domaine du trafic et de l'environnement.

Les principales tâches envisagées dans le cadre de cet appel d'offres sont les suivantes

- Préparation projet détaillé CUPRA DP
 - Mise à jour et achèvement projet d'intervention MP CUPRA
 - Mise à jour et achèvement projet d'exécution MA Pont Zona Sort
 - Publication de l'appel d'offres pour les lots principaux et secondaires S
 - Projet d'exécution et mise en service, mise à jour des banques de données MA
- Heures prévues par le client environ 8 500.

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.3. Place of performance

NUTS code: CH0 Schweiz/Suisse/Svizzera

Main site or place of performance: Suisse CH – 6500 Bellinzona/TI – Comuni di Quinto e Airolo

II.2.4. Description of the procurement

AIROLO-QUINTO CUPRA prévoit la construction de la voie de sortie préférentielle CUPRA dans les communes de Quinto-Airolo, jusqu'à la sortie Airolo, du km 98+500 au km 106+680 environ.

Nouvelle route de contournement de la aire de service du S.Gothard Sud et adaptation de la route existante.

Des activités sont requises pour la conception du tracé, des ouvrages d'art, de la signalisation et de la gestion du trafic, avec la participation de divers spécialistes, par exemple dans le domaine du trafic et de l'environnement.

Les principales tâches envisagées dans le cadre de cet appel d'offres sont les suivantes

- Préparation projet détaillé CUPRA DP
 - Mise à jour et achèvement projet d'intervention MP CUPRA
 - Mise à jour et achèvement projet d'exécution MA Pont Zona Sort
 - Publication de l'appel d'offres pour les lots principaux et secondaires S
 - Projet d'exécution et mise en service, mise à jour des banques de données MA
- Heures prévues par le client environ 8 500.

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Cost criterion - Name: Voir point 4.6 «Autres indications» / Weighting: 1

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Start: 01/07/2023 End: 31/12/2027

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

On est susceptible d'avoir une prolongation lorsque la validation du crédit requise, les délais de la procédure d'approbation et/ou des circonstances imprévues l'exigent.

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Les justificatifs / attestations suivants doivent être joints au dossier d'offre (prédéfini), faute de quoi celui-ci ne pourra pas être pris en considération :

CQ1 : EXPERIENCE/REFERENCE DU SOUMISSIONNAIRE

1 référence comparable.

Dans l'évaluation de l'aptitude, une référence est considérée comme comparable si elle remplit au moins les conditions suivantes

(a) 1 mandat de conception depuis la phase de conception finale jusqu'à la phase d'exécution.

Les travaux doivent être au moins en phase d'exécution (phase 52 SIA 103 commencée) ;

b) Projet concernant la construction ou la rénovation de tracée (T/U) et d'ouvrages d'art (K) appartenant à des routes nationales ou cantonales ou à des chemins de fer, dans tous les cas avec un trafic en exercice ;

c) Volume d'investissement minimum des travaux : 2,0 millions de francs suisses.

Deux références distinctes peuvent être présenté pour CQ1 : 1 pour les tracée et 1 pour les ouvrages d'art, à condition qu'ils satisfassent tous les autres critères et que leur somme satisfasse le point c).

CQ2 : PERSONNE CLE, REFERENCE

Est considérée comme personne clé pour l'évaluation des critères d'aptitude la personne exerçant la fonction suivante dans le cadre du projet :

CHEF DE PROJET.

Exigences minimales à l'égard de la personne clé pour la satisfaction des critères d'aptitude :

Ingénieur diplômé EPF, HES ou équivalent avec une référence de chef de projet ou de chef de projet suppléant ou un poste équivalent dans un projet remplissant au moins les conditions suivantes :

a) 1 mandat de conception de la phase de conception finale à la phase d'exécution. L'ouvrage doit être au moins en phase d'exécution (phase 52 SIA 103 commencée) ;

b) Projet concernant la construction ou la rénovation de tracée (T/U) et d'ouvrages d'art (K) appartenant à des routes nationales ou cantonales ou à des chemins de fer, dans tous les cas avec un trafic en exercice;

c) Volume d'investissement minimal des travaux : 2,0 millions de francs suisses.

Deux références distinctes peuvent être présentées pour CQ2 : 1 pour les tracées et 1 pour les ouvrages d'art, à condition qu'ils satisfassent tous les autres critères et que leur somme satisfasse le point c).

CQ3 : PREUVE DE DISPONIBILITÉ

- Confirmation de la disponibilité du personnel clé :

--disponibilité minimale du chef de projet 25% en 2023 et 25% en 2024.

--disponibilité minimale du chef de projet adjoint 25 % en 2023 et 25 % en 2024.

CQ4 : APTITUDE ÉCONOMIQUES-FINANCIÈRES

- confirmation qu'un maximum de 50% des services sont sous-traités

- Preuve du chiffre d'affaires annuel du soumissionnaire pour les années 2021 et 2022, qui doit être supérieur au double du chiffre d'affaires annuel du marché ;

Documents / attestations devant être fournis après la soumission de l'offre à la demande du pouvoir adjudicateur :

--Extrait du registre du commerce et des poursuites,

--Extrait de la caisse de compensation AVS / AI / APG / AC,

--Confirmation de l'assurance LAA,

--Confirmation (des impôts payés) de l'administration fiscale : impôt à la source, impôt fédéral, impôt cantonal et communal ou taxe sur la valeur ajoutée,

--Attestations d'assurance,

tous les documents doivent avoir moins de 3 mois.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Les entreprises économiquement et techniquement aptes à assumer le mandat, et pouvant apporter la preuve de leur aptitude sont invitées à déposer une offre en CHF :

CQ1 : EXPÉRIENCE / RÉFÉRENCE DE L'ENTREPRISE

CQ2 : PERSONNE CLÉ, RÉFÉRENCE

CQ3 : PREUVE DE DISPONIBILITÉ

CQ4 : APTITUDE ÉCONOMIQUE / FINANCIÈRE

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 10/05/2023

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

Italian

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 6 (from the date stated for receipt of tender)

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 17/05/2023 Local time: 23:59

Place:

Bellinzona

Information about authorised persons and opening procedure: La date de l'ouverture des offres est provisoire. L'ouverture des offres n'est pas publique.

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

Des offres partielles ne sont pas admises.

Conditions pour les soumissionnaires provenant d'États non membres de l'Accord sur les marchés publics de l'OMC:

Aucun.

Conditions générales: Selon le contrat prévu.

Négociations: Aucune visite n'est prévue.

Exigences fondamentales: Le pouvoir adjudicateur attribue des marchés publics en Suisse uniquement aux soumissionnaires garantissant le respect des dispositions sur la protection des travailleurs, des conditions de travail et l'égalité des salaires entre hommes et femmes.

Autres indications: 1. CRITÈRES D'ADJUDICATION (CA) Les critères d'adjudication suivants doivent être joints au dossier d'offre (prédéfini) : Liste CA C1 : PRIX PONDERATION de 30 %.

C2 : QUALITÉ DE L'OFFRE : pondération de 30% ; avec la sous-division suivante : 2.1

Analyse des tâches, proposition d'approche et concept de gestion de la qualité : 20 % ; 2.2

Analyse de la durabilité (d'un point de vue économique, social et écologique) 5 % ; 2.3

Analyse des risques : 5 %. C3 : QUALITÉ DU SOUMISSIONNAIRE : PONDÉRATION de 40

% ; avec la sous-division suivante : 3.1 Chef de projet 20 % 3.1.1 Une référence (comparabilité de la fonction et de l'ouvrage de référence avec la fonction et l'ouvrage du présent appel

d'offres) 10 % ; 3.1.2 Curriculum vitæ (évaluation de la formation et de l'expérience

professionnelle au vu du projet) 10 %. 3.2 Chef de projet suppléant 15 % 3.2.1 Une référence

(comparabilité de la fonction et de l'ouvrage de référence avec la fonction et l'ouvrage du

présent appel d'offres) 10 % ; 3.2.2 Curriculum vitæ (évaluation de la formation et de

l'expérience professionnelle au vu du projet) 5 %. 3.3 Ingénieur spécialisé en élaboration de

projets d'ouvrage d'art 5 % 3.3.1 Une référence (comparabilité de la fonction et de l'ouvrage de

référence avec la fonction et l'ouvrage du présent appel d'offres) 3 % ; 3.3.2 Curriculum vitæ

(évaluation de la formation et de l'expérience professionnelle au vu du projet) 2 %.

EVALUATION DU PRIX La note maximale (5) est attribuée à l'offre révisée au prix le plus bas.

Les offres, dont le prix est supérieur de 100 % ou plus à celui de l'offre la plus basse

obtiennent la note 0. Entre deux, l'évaluation est linéaire (arrondi à deux chiffres après la

virgule). Les éventuels escomptes proposés ne sont pas pris en compte lors de l'évaluation

des prix. Notation des autres critères de qualité L'évaluation est toujours indiquée au moyen

des notes 0 à 5 : 0 = en rapport avec les critères: évaluation impossible // en rapport avec la

qualité des informations: aucune information 1 = en rapport avec les critères: critère très mal

rempli // en rapport avec la qualité des informations: informations insuffisantes et incomplètes

2 = en rapport avec les critères: critère mal rempli // en rapport avec la qualité des

informations: informations sans lien suffisant avec le projet 3 = en rapport avec les critères: critère rempli // en rapport avec la qualité des informations: qualité correspondant aux exigences de l'appel d'offres 4 = en rapport avec les critères: critère bien rempli // en rapport avec la qualité des informations: bonne qualité 5 = en rapport avec les critères: critère très bien rempli // en rapport avec la qualité des informations: excellente qualité, contribution très importante à la réalisation de l'objectif. Si un critère principal est composé de sous-critères, ceux-ci sont notés. Le nombre de points du critère est obtenu à partir la somme des notes des sous-critères, multipliée par leur pondération. TOTAL DES POINTS : somme des notes multipliée par leur pondération (total maximal : 5 x 100 = 500). 2. Le marché sera octroyé sous réserve de la maturité du projet et de la disponibilité des crédits. 3. L'élaboration des offres n'est pas rémunérée. Les dossiers correspondants ne sont pas restitués. 4. Le dossier d'appel d'offres est disponible en italien. En cas de divergences entre les versions, la version italienne fait foi. 5. Exclusion : a) Aucune entreprise n'est exclue de la participation à la présente procédure. 6. Le mandant se réserve le droit d'exclure l'adjudicataire du présent appel d'offres des futurs appels d'offres pour BAMO/BHU et DGT, des directions de chantier localisées en lien avec le même projet. 7. L'adjudicateur se réserve le droit de reporter les délais indiqués dans le dossier d'offre (en particulier la date de l'adjudication et celle du début des travaux). Dans un tel cas, le soumissionnaire n'a pas droit à une indemnisation. 8. Tous les montants s'entendent hors TVA. 9. La publication sur SIMAP est déterminante. En cas d'imprécisions ou de contradictions, la version italienne fait foi.

Indication des voies de recours: Conformément à l'art. 56, al. 1, de la loi fédérale sur les marchés publics (LMP), la présente décision peut être attaquée, dans un délai de 20 jours à compter de sa notification, auprès du Tribunal administratif fédéral, case postale, 9023 Saint-Gall. Présenté en deux exemplaires, le mémoire de recours doit indiquer les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature de la partie recourante ou de son représentant ; y seront jointes une copie de la présente décision et les pièces invoquées comme moyens de preuve, lorsqu'elles sont disponibles. Conformément à l'art. 56, al. 2, LMP, les dispositions de la Loi fédérale sur la procédure administrative (PA) relatives à la suspension des délais ne s'appliquent pas.

Délai de clôture pour le dépôt des offres / Remarques: Délais spécifiques et exigences formelles: L'offre (dossier de l'offre) doit être remise sous forme papier en double exemplaire et sous forme électronique (sur clé USB) en deux exemplaire. Envoi par courrier A (date du cachet apposé par un bureau de poste suisse ou un bureau de poste étranger officiellement reconnu; l'affranchissement par une machine d'entreprise n'est pas reconnu comme cachet postal). Le soumissionnaire doit dans tous les cas pouvoir prouver que l'offre a été déposée dans les délais. Les offres soumises hors délai ne seront pas prises en considération. L'enveloppe doit comporter, en plus de la désignation du projet, l'indication "NON APRIRE – OFFERTA: N2 EP04 Airolo-Quinto, Progettisti genio civile CUPRA da fase DP" bien en évidence. Remise en mains propres : En cas de remise en mains propres, l'offre doit être déposée à la loge de l'OFROU au plus tard à la date indiquée ci-dessus, pendant les heures d'ouverture (horaires : Lu – Je : 8h00 - 12h00 et 13h30 - 17h00 / Ve : 8h00 - 12h00 et 13h30 - 16h00), contre remise d'un accusé de réception (adresse au point 1.2). En cas de remise à une représentation diplomatique ou consulaire suisse à l'étranger, les soumissionnaires étrangers peuvent y déposer leur offre contre remise d'un accusé de réception, au plus tard à la date mentionnée ci-dessus, pendant les heures d'ouverture. L'accusé de réception doit alors être envoyé à l'adjudicateur par courriel, au plus tard à la date indiquée. Les offres reçues par fax ou par courriel ne seront pas prises en compte.

Remarques (Délai souhaité pour poser des questions par écrit) Les questions doivent être posées en italien sur le forum du site www.simap.ch. Les réponses seront formulées de manière générale à tous les participants sur ce forum d'ici au 21.04.2023. Les questions reçues après le 12.04.2023 ne seront pas traitées.

Publication de référence nationale: Simap de la 24.03.2023 ,doc. 1325215 Délai souhaité pour poser des questions par écrit: 12.04.2023.

Dossier disponible à partir du 24.03.2023 jusqu'au 10.05.2023

Conditions à l'obtention du dossier d'appel d'offres: Le dossier d'appel d'offres est exclusivement disponible en téléchargement sur le site Internet www.simap.ch.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Bundesverwaltungsgericht

Postal address: Postfach

Town: St. Gallen

Postal code: 9023

Country: Switzerland

VI.5. Date of dispatch of this notice

24/03/2023